



Commune de Seignelay

Centre de loisirs de Seignelay
Maison de l'Enfance 'Marcelle Robineau'

☎ 06.10.64.16.39

Mail : maisondelenfance89@orange.fr



La Maison de l'Enfance est ouverte le mercredi de 7h15 à 18h30.

Il est important de respecter **les horaires d'accueil**.

Les enfants peuvent être accueillis le matin de **7h15 à 9h**, l'après-midi de **13h30 à 14h30**, et être récupérés à partir de **16h45** jusqu'à **18h30**.

Les inscriptions se font exclusivement à l'aide de cette fiche. Sans celle-ci, l'inscription de votre enfant ne pourra pas être validée.

Il est impératif d'avoir rempli un dossier d'inscription annuel avant de remplir la fiche d'inscription des mercredis.

Toute modification du planning de présence de votre enfant doit nous être adressée par mail 48h avant la date (avant 9h) « **exemple le mardi avant 9h pour le jeudi ou le vendredi avant 9h pour le mercredi** ».

Au-delà du délai des 48h, toute absence non justifiée par **un certificat médical sera facturée**.

Aucune inscription ou modification de planning ne sera prise en compte par téléphone.

En cas d'absence, merci de nous informer par mail, nous ne manquerons pas de vous répondre.

Une permanence de boîte mail à été mise en place tous les matins de 8h30 à 9h.

La fiche d'inscription des mercredis peut être remplie numériquement et renvoyée par mail.



Les inscriptions « exceptionnelles » des mercredis se feront selon les places disponibles.

Ce document atteste de l'inscription de votre enfant pour les jours que vous nous aurez indiqués. Ils vous seront donc facturés. Toute absence non justifiée par un certificat médical ou pour motif valable et exceptionnel sera due.



Les activités à venir.

Le mois de septembre est volontairement laissé libre afin de permettre à vos enfants de prendre leurs repères et de s'adapter en douceur à leur nouvel environnement. Le programme d'activités débutera à partir du mois d'octobre.

Le planning n'est pas figé, nous vous rappelons que celui-ci peut changer aux derniers moments.

En fonction du temps, des effectifs, mais surtout, en tenant compte du rythme et des envies de vos enfants.

Fiche d'inscription des mercredis Année 2026/2027

Enfant à inscrire		Nom		Prénom	
Classe		Date de naissance		Age	

Coordonnées des parents		Nom		Prénom	
Adresse complète				Code postal	
Maman		Papa			
Adresse mail ☒				Quotient familial	

Toute inscription doit être retournée au plus tard avant le dernier mercredi du mois précédent.

J'inscris mon enfant pour tous les mercredis :

Indiquez la formule choisie :

et je ne remplis donc pas les tableaux ci-dessus.

Je choisis les mercredis où mon enfant sera présent :

Septembre 2026												Octobre 2026								
2			9			16			23			30			7			14		
M	R	AM	M	R	AM	M	R	AM	M	R	AM	M	R	AM	M	R	AM	M	R	AM
Novembre 2026												Décembre 2026								
4			11			18			25			2			9			16		
M	R	AM	M	R	AM	M	R	AM	M	R	AM	M	R	AM	M	R	AM	M	R	AM
Janvier 2027												Février 2027								
6			13			20			27			3			10					
M	R	AM	M	R	AM	M	R	AM	M	R	AM	M	R	AM	M	R	AM			

Mars 2027												Avril 2027								
3			10			17			24			31			7			28		
M	R	AM	M	R	AM	M	R	AM	M	R	AM	M	R	AM	M	R	AM	M	R	AM
Mai 2027												Juin 2027								
5			12			19			26			2			9			16		
M	R	AM	M	R	AM	M	R	AM	M	R	AM	M	R	AM	M	R	AM	M	R	AM
Juin 2027																				
23			30																	
M	R	AM	M	R	AM															

Cocher dans les cases correspondantes.

M = Matin R = Repas AM = Après midi

Exemple : Si votre enfant vient pour la journée avec repas, mettre une croix dans chaque case **M / R / AM**

Attention : Votre enfant ne peut pas venir uniquement pour le repas

Je soussigné Mr, Mme, _____ atteste avoir pris connaissance des modalités d'inscriptions de mon enfant pour le mercredi et en accepte les conditions.

Fait à Seignelay le :

Signature obligatoire :